

## La Ligue Contre le Cancer

Un de nos objectifs est de lutter contre l'isolement des patients et de leurs proches pour les entourer au cours des différentes phases des traitements afin de mobiliser les ressources physiques et psychologiques nécessaires.

**« Vous n'êtes pas seuls »**

Accueil sur RV à Génolhac : tous les mercredis et jeudis de 14h30 à 17h30 Pour nous contacter au : 09 65 21 07 05

Mail : [ligue.cancer.hautes-cevennes@orange.fr](mailto:ligue.cancer.hautes-cevennes@orange.fr)

## BIBLIOTHEQUE

Le Bibliobus passe le 4 janvier à 10h30 : rapportez et / ou choisissez des livres. Possibilité de réserver des livres en envoyant un mail à : [bib.senechas@wanadoo.fr](mailto:bib.senechas@wanadoo.fr). Des nouveautés à découvrir à la bibliothèque parmi 1000 ouvrages répertoriés ce jour et qui sont mis en ligne via un fichier informatique mutualisé avec la bibliothèque de Concoules et de Pontails.

+ d'infos sur le site : [www.senechas.com/bibliotheque.html](http://www.senechas.com/bibliotheque.html)

## ETAT CIVIL

Naissance de **Lévi Méjean Flouret**, né le 21 novembre 2016 à Alès, fils de Julie Flouret et Joachim Méjean.

Décès de **Paulette Marie Beylesse**, veuve Jaussoin, à Sénéchas le 2 novembre 2016.

## CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal le **lundi 23 JANVIER à 18h30** salle du conseil, en mairie.

SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAITRE UNE INFORMATION DANS CE BULLETIN, VOUS POUVEZ L'ENVOYER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE. Pour la préparation du bulletin d'avril, date limite de réception le **20 mars 2017**.

Contact: [mairie.senechas@wanadoo.fr](mailto:mairie.senechas@wanadoo.fr) MAIRIE : 04 66 61 17 78

JANVIER - FEVRIER - MARS  
2017

# SENECHAS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
[WWW.SENECHAS.COM](http://WWW.SENECHAS.COM)

## VOEUX DU MAIRE

**14 JANVIER : VOEUX DU MAIRE 18h SALLE POLYVALENTE**

L'équipe municipale est heureuse de vous inviter à fêter la nouvelle année 2017. Ce sera l'occasion de partager la galette des rois.

## LABELISATION TERRE Saine

Sénéchas est engagé dans une démarche zéro phyto pour préserver la santé publique et la qualité des eaux et l'environnement qui nous entoure, sur tous les espaces publics. FREDON Languedoc Roussillon nous a labélisés en décembre dernier. Deux panneaux signalétiques seront placés à l'entrée de notre commune. Au cours de l'année 2017, nous allons organiser des journées de communication et de sensibilisation au « zéro pesticide ».

Chaque citoyen peut agir sur son environnement en évitant l'usage des pesticides. En choisissant des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin résistantes aux maladies et possédant des propriétés répulsives contre les insectes ravageurs : lavande, capucine, oeillets d'Inde... En paillant le sol et en l'enrichissant avec du compost ou du fumier.

Pour plus d'infos : [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)  
[www.fredonlr.com](http://www.fredonlr.com)

## DOSSIER DE SUBVENTION

Les dossiers de demande de subvention pour les associations de Sénéchas sont disponibles sur le site communal et au secrétariat de mairie. A déposer au plus tard le 20 janvier 2017.

## AMENAGEMENT JARDIN MUNICIPAL

Notre commune a reçu une réponse favorable du Conseil Départemental du Gard pour l'aménagement de nos espaces verts avec 181 plants fournis à titre gracieux. Cette année nous allons planter autour du Théâtre de Verdure. Nous invitons les enfants et les adultes qui le souhaitent à participer à cet aménagement le mercredi 8 février 2017 de 9h à 12h. Prévoir un pique-nique à partager après les plantations.

**Inscription en mairie AVANT LE 2 FEVRIER**

## PANNES TELEPHONE-INTERNET

Les usagers de Sénéchas continuent à subir le dysfonctionnement des lignes téléphoniques. Nous l'avons signalé au service clientèle d'Orange LR et au sous-préfet, qui va effectuer une synthèse à partir des plaintes que nous lui avons transmises. Il les remettra ensuite au délégué régional. Nous vous tiendrons informé de sa réponse.

## OLD : OBLIGATIONS LÉGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Toute construction située à moins de 200 mètres d'une forêt, d'une lande, ou d'un maquis, doit faire l'objet d'un débroussaillage réglementaire sur une distance de 50 mètres autour de cette construction.

L'arrêté préfectoral N° 2013008-0007 du 8 janvier 2013 est consultable sur Internet ou en Mairie.

## REFORME TERRITORIALE

**La Communauté de Communes des Hautes-Cévennes fusionne avec Alès Agglo à compter du 1° janvier 2017.**

La Commune de Pontails et Brésis, et la Commune de Malons et Elze, fusionnent avec la nouvelle communauté de communes située en Lozère, de Villefort à Bagnols les Bains. Les 7 communes restantes de la CCHC : Génolhac, Chamborigaud, Chambon, Sénéchas, Concoules, Aujac et Bonnevaux, fusionnent avec la nouvelle Communauté d'Agglomération d'Alès. A partir du 1° janvier 2017, nous ferons partie de ce nouvel EPCI de 13 200 habitants et 73 communes.

## ACTIVITE SKI

Le CCAS souhaite proposer aux enfants de la commune une prise en charge partielle de l'activité ski proposée par le ski club de Génolhac. Le dispositif d'aide est en train de se mettre en place et sera effectif à la rentrée 2017. Les familles intéressées par cette activité peuvent déjà se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.

## ANIMATIONS

### 7 JANVIER : FÊTE DES ENFANTS

**Chasse aux trésors, jeux, galette des rois et cadeaux.**

Organisé par le CCAS

### 5 FEVRIER : 15H GRAND LOTO DES CHASSEURS

organisé par la société de chasse communale

**8 FEVRIER : 9h30 à 12H PLANTATION COLLECTIVE** organisé par le CCAS. Inscription en mairie avant le 2 février.

**12 MARS : 15H GRAND LOTO DU COMITE DE RESTAURATION de L'EGLISE** organisé par le comité de restauration de l'Eglise.

DETAILS ANIMATIONS et CINEMA : [www.senechas.com](http://www.senechas.com)